



SECONDE ÉPÎTRE DE S. PIERRE ¹.

(De Rome, an 67.)

Authenticité. — Occasion. — Des prophéties. — Des hérésiarques. — De la fin du monde. — Des Epîtres de S. Paul. — Langage et doctrine de S. Pierre.

869. — Cette Epître est-elle vraiment de S. Pierre, comme la première?

Il n'est pas permis de mettre en doute l'authenticité de cette Epître, ni d'en placer la date après la mort de S. Pierre, puisqu'elle-même désigne cet apôtre comme son auteur ², et qu'elle est reconnue par toute l'Eglise comme inspirée. Cependant elle ne s'est pas propagée aussi vite que la première; et l'on voit qu'au deuxième et au troisième siècle, elle était l'objet de certaines hésitations. Dans plusieurs églises, on doutait qu'elle fût du Prince des Apôtres,

¹ En tête, images de S. Pierre et de S. Paul sur un verre des premiers siècles. Les deux Apôtres semblent appuyer l'Eglise qui s'élève sous la forme d'une colonne et montre aux regards le monogramme du Christ dont elle est couronnée. S. Paul est à gauche tenant à la main le volume de ses Epîtres. S. Pierre, de l'autre côté, a un rouleau à la main et un autre auprès de lui, comme S. Timothée, n. 783. Ces deux rouleaux représentent sans doute aussi ses deux Epîtres. Cf. II Pet., iii, 15. *Supra*, n. 480, note. — ² II Pet., i, 1. Cf. i, 13, 14, 16, 18; iii, 1, 15. Il s'appelle Simon, Συμεων, comme S. Jacques l'a appelé au Concile. Act., xv, 4. Mais il n'oublie pas d'ajouter le nom que Notre Seigneur lui a donné. Joan., i, 42. Il l'écrit en grec, Περπος. Cf. I Pet., i, 1, et non en syro-chaldéen, ܠܫܡܝܢ, comme faisaient les Judaisants. Cf. I Cor., i, 12, iii, 22; ix, 5, Gal., ii, 9.

non qu'on ne la jugeât pas digne de lui, mais parce qu'elle semblait avoir un style différent de celui de la précédente et qu'on y trouvait renfermée une partie de celle de S. Jude. Aussi est-elle du nombre des livres deutérocanoniques, comme l'Épître de S. Jacques. Ces doutes n'ont pourtant pas empêché qu'elle ne fit partie de la Version italique¹, qu'elle n'ait été commentée avec les autres Épîtres catholiques par Clément d'Alexandrie (165-217)², citée plusieurs fois par Origène avec le nom de S. Pierre († 254)³, par Firmilien, évêque de Césarée, son disciple († 272)⁴, par S. Hippolyte, disciple de S. Irénée († 250)⁵, par S. Méthodius († 371)⁶, par S. Ephrem († 378), et enfin qu'elle n'ait été reçue généralement en Occident comme en Orient, dès le milieu du quatrième siècle⁷. On reconnut, en effet, aux conciles de Laodicée et d'Hippone (366, 393), que l'objection tirée du style était sans valeur et qu'on ne pouvait la mettre au rang des apocryphes, comme l'Évangile et les Actes attribués au Prince des Apôtres. Si elle diffère de la précédente à quelques points de vue, si elle a un style plus énergique et plus vif, elle s'en rapproche aussi sous certains rapports, par ses citations de l'Ancien Testament⁸, par ses allusions fréquentes aux mystères de Notre Seigneur⁹, par des expressions singulières et pittoresques¹⁰, par plusieurs de ses pensées¹¹, par la construction de ses périodes et par la manière dont sont énoncées ses maximes. D'ailleurs, quelque différence qu'il y ait sous ce rapport entre l'une et l'autre, on s'en étonnera peu, si

¹ Cassiodore, *Inst. divin. littér.*, 14; Sabatier, *Vetus Italica*, t. III, Præf.; *Supra*, n. 33. — ² Euseb., *H.*, VI, 14. Cf. III, 25; VII, 25; S. Clem., *I ad Cor.*, XI. — ³ Orig., *In Jos.*, VII, 1; *In Lev.*, IV, 4, etc. *Supra*, n. 586. — ⁴ S. Firmil., *Epist. Cypr.*, 75. Cf. S. Iron., V, XXIII, 2. — ⁵ S. Hyp., *De Antechristo*, 2. — ⁶ Apud S. Epiph., *Hæres.*, LXIV, 31. — ⁷ S. Philast., *Hæres.*, 88. Le mot *depositio*, ἀποθεσις, adopté dès les premiers temps pour exprimer la mort ou la séparation des fidèles, paraît emprunté à cette Épître : *Velox est depositio tabernaculi mei*, I, 14. — ⁸ II Pet., I, 19; II, 4-7, 16; III, 2, 4, 9, 13. — ⁹ II Pet., I, 16, 17; III, 2, 10, 12. — ¹⁰ II Pet., I, 9, 14; II, 17, etc. — ¹¹ Cf. I Pet., I, 5; IV, 7 et II Pet., III, 3, 10. — I Pet., I, 10-11 et II Pet., I, 19-21. — I Pet., II, 16 et II Pet., II, 19. — I Pet., III, 20 et II Pet., II, 5; III, 6.

l'on tient compte de ce que rapporte la tradition, que S. Pierre s'est servi de divers secrétaires pour rendre ses pensées ¹. Des auteurs du second siècle ont nommé S. Marc et Glaucias comme lui ayant servi d'interprètes ². Peut-être Sylvanus a-t-il été son secrétaire comme son messager pour sa première Epître ³.

870. — Quelle a été l'occasion et le but de cette seconde Lettre ?

Comme les hérétiques qu'il combattait dans sa première Epître continuaient à nier la nécessité des bonnes œuvres, S. Pierre, averti par Notre Seigneur de la proximité de sa mort, crut qu'une seconde Lettre, laissée comme son testament aux fidèles dont il avait la confiance, serait le moyen le plus efficace pour les détourner de l'erreur et les maintenir dans la bonne voie. Telle est l'idée qui a inspiré ce dernier écrit ⁴. Le Prince des Apôtres ne se contente pas de condamner l'erreur et de la flétrir : il démasque les séducteurs ; il dénonce à l'avance ceux qui se préparent à désoler l'Eglise ; il réfute leurs erreurs et en signale les funestes effets.

On remarque une certaine gradation dans l'exposé de ses idées. — Au premier chapitre, il inculque les grands principes qui obligent les chrétiens à la pratique des vertus, et il fait sentir la certitude de la doctrine des apôtres. Elle ne repose pas sur des imaginations ou des théories savantes, comme celle des gnostiques, *in doctas fabulas* ⁵, mais sur des faits, c'est-à-dire, sur des miracles dont ils ont été témoins et sur des prophéties dont l'accomplissement est manifeste. Dans le second, il dévoile et flétrit les maximes et les mœurs des hérétiques et surtout des hérésiarques. — Dans le troisième, il réfute les raisons par lesquelles ils cherchaient à ébranler la foi des chrétiens ; et parce qu'ils

¹ Pro diversate rerum diversis usus est interpretibus. S. Hier., *Epist.* cxx; q. ix. Cf. *Infra*, n. 903. — ² Clem. Alex., *Strom.*, vii, 17; Tert., *Adv. Marc.*, iv, 5. — ³ I Pet., v, 12. — ⁴ II Pet., i, 13, 15. Cf. Joan., xxi, 18; Orig., *In hunc loc.*; S. Amb., *de Basilic. non trad.* — ⁵ II Pet., i, 16.

abusaient de certains passages de S. Paul pour autoriser leurs erreurs, il invoque lui-même le témoignage de l'Apôtre, caractérise ses Epîtres et en fait sentir la divine autorité.

871. — Qu'y a-t-il à remarquer sur le début du premier chapitre?

Dans les dix premiers versets de cette Epître, on peut remarquer trois choses : — 1° La première qualité que s'attribue S. Pierre : *Δουλος Ἰησοῦ Χριστοῦ*. Il est le serviteur, le ministre du Sauveur, avant d'être son vicaire. C'est un titre que le Fils de Dieu a voulu porter lui-même ¹ et qui fait prendre aux successeurs de S. Pierre celui de *servi servorum Dei*. — 2° La dignité du chrétien, appelé à partager dans le ciel la gloire de Jésus-Christ Notre Seigneur ², associé, en attendant, à la vie de Dieu par la grâce et participant à son Esprit comme un membre de son divin Fils : *ut efficiamur divinæ consortes naturæ* ³. — 3° La nécessité de pratiquer les vertus pour arriver à notre fin. S. Pierre insiste sur ce point, 5, 8, afin de réfuter les hérétiques qui prétendaient que la foi suffit pour le salut. « Loin d'être indifférentes, dit-il, les bonnes œuvres sont indispensables : c'est la condition de tout mérite dans le christianisme, » 9, 10.

872. — Quel est le sens de ces mots : *Habemus firmiorem propheticum sermonem*, I, 19, et *Omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fît*, 20?

I. Le mot *firmior* paraît avoir pour but de relever la valeur des saintes Ecritures, sans les mettre en comparaison avec les autres preuves de la religion ⁴. Le Nouveau Testament a une foule de passages où le comparatif est employé

¹ Is., XLII, 1; LIII, 11. — ² Maxima et pretiosa promissa. II Pet., I, 4. Dans ce premier chapitre, S. Pierre donne cinq fois au Sauveur le titre de *Κυριος ἡμῶν*. Cf. I, 17, 18; Jud., 4. — ³ *Θείας κοινωνοὶ φύσεως*, II Pet., I, 4 : Deiformes. Cf. Joan., xv, 5; xvii, 20-26; Rom., viii, 17; II Cor., xiii, 13. *Gratia non solum omnia sidera, omnes cælos, sed etiam omnes angelos supergreditur*. S. Aug., *Cont. II Epist. Pelag.*, II, 12; S. Thom., p. 3, q. 23, a. 2; 1^a-2^a, q. 110, a. 3 et 4; q. 113; a. 9, ad 1 et q. 114, a. 3. — ⁴ Cf. Bossuet, *Explication de la prophétie d'Isaïe*, III^e Lettre, fin.

ainsi dans le sens du superlatif¹. Néanmoins, on serait fondé à dire que les prophéties (car c'est ce que S. Pierre considère dans les livres inspirés), étaient à l'égard des Juifs le meilleur des arguments, et que celles qui concernent le Messie avaient alors, par leur accomplissement visible, le plus haut degré de force et d'évidence².

II. Quant au verset 20 : *Omnis prophetia propria interpretatione non fit*, il est expliqué par celui qui suit : *Spiritu sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines*. Il s'agit là de la composition des Ecritures, et non de leur interprétation, quoiqu'on ait souvent cité ces paroles dans ce dernier sens et qu'il se déduise naturellement du premier : car Dieu ayant jugé à propos de donner sa parole aux hommes pour règle de foi, on doit présumer qu'il n'en a pas abandonné l'interprétation aux incertitudes du jugement individuel³.

873. — Quels sont les faux prophètes dépeints au chapitre II, 1-3, et pourquoi sont-ils comparés à Balaam, à des sources taries, à des nuées sans eau, II, 15-17?

I. Les faux docteurs dont parle S. Pierre, *ψευδοδιδασκαλοι*, sont les hérésiarques qui, parlant au nom du ciel ou prétendant expliquer ses oracles, niaient la réalité de la rédemption⁴ et de la vie future⁵, et propageaient le vice par leurs paroles comme par leurs exemples. S. Pierre les menace de la rigueur des châtiments célestes; il leur rappelle les effets les plus terribles de la colère de Dieu : les anges rebelles précipités en enfer malgré leurs lumières, le monde antédiluvien enseveli sous les eaux, Sodome et Gomorrhe consumées par un feu vengeur⁶. Quoiqu'il ait surtout en vue les faux Docteurs de son temps, ses paroles portent plus loin; et, comme il parle au futur, il est à croire qu'il embrasse dans sa pensée la multitude des hérésies du second et du

¹ II Cor., VIII, 17; II Joan., I, 1. — ² Cf. Act., IX, 22; XVIII, 24-28; XXVIII, 23. *Supra*, n. 102, 256, 489. — ³ Cf. Joan., XIV, 16, 26; XVI, 3. Non putemus in verbis esse Evangelium, sed in sensu. Interpretatione perversa, de evangelio Christi fit hominis evangelium, aut, quod pejus est, diaboli. Hieron., *In Gal.*, I, 11, 12. *Supra*, n. 583. — ⁴ II Pet., II, 1. — ⁵ II Pet., III, 3. — ⁶ II Pet., II, 3, 4, 6.

troisième siècle. Ce qu'il dit convient même en grande partie aux hérésiarques de tous les temps. Ainsi, Dieu a voulu que le premier pape laissât à ses successeurs un exemple admirable et authentique du zèle avec lequel ils doivent défendre le dépôt de la foi et combattre l'erreur jusqu'à la fin des siècles.

II. On comprend sans peine les qualifications employées par S. Pierre : elles sont aussi justes que frappantes. — 1° Comme Balaam ¹, ces hérésiarques sont des ministres de Dieu, mais des ministres indignes, vendus au mensonge, qui abusent par cupidité de leur vocation et des grâces qu'ils ont reçues du ciel. — 2° Comme des sources taries, ils trompent et égarent les âmes avides de vérité et de vertu, par une fausse apparence de doctrine et de piété. — 3° Comme des nuées sans eau, ils flottent à tous les vents; et au lieu de répandre la fécondité, ils attirent la foudre et déchainent les orages. S. Augustin les appelle : *Magni sed mali montes, quos non illuminat Dominus* ².

874. — Pourquoi S. Pierre parle-t-il aux fidèles de la durée du monde et de la manière dont il doit finir, III, 3-14 ?

C'est en vue de l'avenir et dans un esprit prophétique que S. Pierre donne cet avis à l'Eglise, 3, 4. Il le fait pour deux raisons : — 1° Parce qu'il sait qu'un certain nombre, déçus dans leur espérance de voir bientôt le retour glorieux du Sauveur et la ruine de tous ses ennemis, seront exposés à prêter l'oreille à ce que disent les impies : que le monde ne finira jamais et qu'il ne faut pas compter sur une autre vie, 4 ³. — 2° Afin que tous les chrétiens tiennent leurs cœurs détachés de ce monde fragile, qui doit être réduit en cendres, 10, 11, et qu'ils soient toujours prêts à se présenter devant Dieu, pour lui rendre compte de leur conduite, 12, 14.

En lisant ce passage, on ne peut qu'admirer le soin avec lequel l'Esprit saint a préservé les auteurs du Nouveau

¹ Num., xxii, 28. — ² S. Aug., *In Ps.* cxxiv, 5; xcxcvii, 4, 5. — ³ Cf. *Supra*, n. 765.

Testament de cette erreur, assez commune à toutes les époques les plus tourmentées, que le monde était près de finir et qu'un règne glorieux du Messie commencerait bientôt sur la terre¹.

875. — Pourquoi S. Pierre allègue-t-il ici les Epîtres de S. Paul, III, 15?

S. Pierre allègue ici les Epîtres de S. Paul pour deux raisons : — 1^o Afin d'attester son estime et son affection pour le grand Apôtre. Les citations qu'il avait faites de plusieurs de ses paroles montraient déjà qu'il les approuvait et les regardait comme inspirées; mais il tenait à bien établir cette vérité, qu'il n'y avait entre l'auteur de ces Epîtres et lui aucune opposition de doctrine ni de tendance. Les termes dont il se sert, ἀγικτος ἀδελφος, κατὰ τὴν δοθεῖσαν σοφίαν αὐτῷ, sont une preuve de son humilité, non moins que de sa sagesse et de sa charité². Elles s'accordent parfaitement avec celles qu'on a pu remarquer plus haut³. Elles supposent que S. Paul était encore en vie; et l'on voit qu'il n'y avait d'émulation entre les apôtres que dans la pratique de la vertu et dans le service du divin Maître⁴. — 2^o Afin de mettre les fidèles en garde contre l'abus que plusieurs faisaient de divers passages de ces Epîtres, et de leur bien inculquer ce principe important : que pour être inspirées de Dieu, les Ecritures ne laissent pas d'avoir leurs obscurités; qu'elles peuvent devenir aisément une occasion d'erreur pour les particuliers et que l'Eglise seule en possède avec certitude le véritable sens⁵.

¹ Le verset 8 se lit presque en entier dans l'Épître de S. Barnabé. Cf. Marc., VIII, 32; I Thess., V, 2, 3; II Thess., II, 2; II Pet., III, 8. *Supra*, n. 253, 266, 765; *Infra*, n. 932, 940. — ² Cf. I Pet., I, 3 et II Cor., I, 3; Eph., I, 3; — I Pet., I, 19 et I Cor., VI, 20; VII, 23; — I Pet., II, 1 et Rom., VI, 4; Eph., IV, 22; Col., III, 8; — I Pet., II, 11 et Rom., XIII, 14; Gal., V, 16; — I Pet., II, 13 et Rom., XIII, 1; — I Pet., III, 1 et Eph., V, 22; Col., III, 18, etc. — ³ I Pet., I, 1; Gal., II, 11 et Marc., XIV, 71, 72. — ⁴ Paulus in Apostolis miratur innocentiam; Petrus in Paulo miratur sapientiam : quanto magis nos meliorem vitam aspicere decet qui jaceamus in infimis! S. Greg., M., *In Ezech.*, Hom. X, 2, 3. *Supra*, n. 729, 730. — ⁵ Scriptura non in legendo consistit, sed in intelligendo. S. Hieron., *Adv. Lucif.*, 27.

S. Pierre n'a pu avoir en vue dans ce passage toutes les Epîtres de S. Paul; du moins rien n'autorise à l'affirmer¹ : mais il suppose évidemment que l'Apôtre était bien connu de ceux à qui il écrivait et que les Epîtres qu'il avait publiées jouissaient déjà de la plus grande autorité².

876. — Le sujet traité dans les deux Epîtres attribuées à S. Pierre et le ton qui y règne conviennent-ils au vicaire de Jésus-Christ et au chef du collège apostolique?

Tous les commentateurs reconnaissent dans l'une et l'autre Epître une grande élévation de pensées et de sentiments, une doctrine solide et pratique, un style d'une gravité et d'une sévérité qui imposent. L'auteur y montre une portée de vue remarquable. Ce n'est pas un incident transitoire qui excite sa sollicitude, ou un pays particulier qui est l'objet de son zèle : sa pensée embrasse le monde entier et s'étend à tous les âges. Il apprend à tous les chrétiens l'éminence de leur vocation³, et les moyens qu'ils ont d'y répondre⁴. Il indique à chaque état ses devoirs particuliers⁵. Il avertit les pasteurs en même temps que les brebis⁶. — Après avoir dit l'avantage qu'on peut tirer des livres saints et les précautions à prendre pour en profiter⁷, il trace le tableau des sectes qui vont fondre sur l'Eglise, en menaçant les hérésiarques des châtimens du ciel⁸, et en affirmant avec énergie la réalité du jugement dernier⁹. Enfin, il semble tracer comme un premier canon du Nouveau Testament, en mettant les Epîtres de S. Paul au même rang que les livres inspirés. Sa dernière parole est un hommage à la souveraineté et à la miséricorde de son divin Maître.

N'est-ce pas ce que le Vicaire de Jésus-Christ avait à faire pour confirmer ses frères, et ce langage ne convient-il pas

¹ *Supra*, n. 580. — ² Cf. Act., xix, 20; xx, 18; Rom., xv, 18, 19. — ³ I Pet., i, 3; ii, 12. — ⁴ II Pet., i, 17. — ⁵ I Pet., ii, 13; iii, 9. — ⁶ I Pet., v, 1-6. — ⁷ II Pet., i, 19; iii, 16. — ⁸ II Pet., ii, 4-6. — ⁹ II Pet., iii, 7-12.

admirablement au chef des Apôtres et au premier pasteur de l'Eglise universelle?

877. — Quelles sont les vérités mentionnées dans les deux Epîtres de S. Pierre?

On trouve mentionnées dans les Epîtres de S. Pierre un grand nombre de vérités révélées :

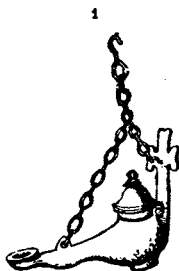
Pour le *dogme* : — 1^o La Trinité¹; — 2^o La divinité de Jésus-Christ²; — 3^o Sa résurrection³; — 4^o La rédemption des âmes⁴; — 5^o La descente du Sauveur aux enfers⁵; — 6^o Son Ascension⁶; — 7^o La descente du Saint-Esprit⁷; — 8^o L'union de tous les peuples dans le sein de l'Eglise⁸; — 9^o Les effets du baptême⁹; — 10^o L'inspiration des livres saints¹⁰; — 11^o La réalité de la vie future¹¹.

Pour la *morale* : 1^o La vocation des fidèles à la sainteté¹²; — 2^o L'exemple de perfection que nous a donné le Sauveur¹³; — 3^o Les obligations des pasteurs¹⁴; — 4^o Celles des sujets¹⁵; — 5^o Celles des époux¹⁶; — 6^o Le crime des faux Docteurs qui perdent les âmes¹⁷; — 7^o L'indignité de ceux qui retournent au péché après en être sortis¹⁸; — 8^o Enfin le prix des souffrances endurées dans l'esprit de Notre Seigneur¹⁹.

Il suffit de rapprocher sur tous ces points la doctrine de S. Paul de celle de S. Pierre, pour juger avec quel fondement les rationalistes ont prétendu que ces deux Apôtres étaient en opposition sur les questions les plus importantes du dogme et de la morale. Non seulement ils tiennent le même langage, mais nous voyons qu'ils se rendent témoignage l'un à l'autre. Comme S. Paul a dit aux chrétiens de

¹ I Pet., I, 2, 5. — ² I Pet., I, 3, 11; III, 15; II Pet., I, 8, 17, 18; II, 20; III, 18. Cf. Tit., II, 11, 13; III, 4. — ³ I Pet., I, 3, 21; III, 21. — ⁴ I Pet., I, 2, 3, 18, 19; II, 21-24; III, 18-22. — ⁵ I Pet., III, 19, 20. — ⁶ I Pet., I, 21; III, 22; V, 4. — ⁷ I Pet., I, 12. — ⁸ I Pet., I, 17; II, 4-8. — ⁹ I Pet., I, 23; III, 21, 23. — ¹⁰ II Pet., I, 20, 21; III, 16. — ¹¹ I Pet., IV, 6, 18; II Pet., III, 1-4. — ¹² I Pet., I, 15, 16; II, 9-12; IV, 1, 2, 4; II Pet., I, 3-11. — ¹³ I Pet., II, 21; IV, 1. — ¹⁴ I Pet., IV, 10, 11; V, 1-4. — ¹⁵ I Pet., II, 13-20. — ¹⁶ II Pet., III, 1-7. — ¹⁷ I Pet., II, 1-19. — ¹⁸ II Pet., II, 20-22. — ¹⁹ I Pet., I, 11; IV, 1, 12-19.

Rome qu'il ne veut que les confirmer dans leur foi et prendre part au mérite de leur premier Apôtre, S. Pierre reconnaît ici que les fidèles d'Asie sont en possession de la vraie doctrine et qu'il leur suffit d'entendre et de mettre en pratique les enseignements que S. Paul leur a donnés.



¹ Lampe des catacombes. Cf. II Pet., 1, 19.
